



1070 WATERLOO STREET LONDON, ONTARIO N6A 3Y2 CANADA 519-433-0658 FAX: 519-266-4353

Le 3 septembre 2025 Solennité de Saint Grégoire le Grand

Au clergé et aux fidèles laïcs du diocèse de London

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Les Reconnaissances territoriales dans le diocèse de London

Le diocèse a reçu une demande formelle de notre Comité Vérité et Réconciliation (CVR) afin d'envisager l'utilisation d'une « Reconnaissance territoriale » à l'échelle du diocèse. Cette demande incluait, entre autres, que toutes les Familles de Paroisses utilisent la même formulation et aux mêmes dates, que ce soit lors de la célébration de l'Eucharistie ou lors de réunions. Des discussions ont suivi avec divers groupes pour aboutir à un protocole basé sur les éléments présentés par notre CVR.

Selon le CVR, une reconnaissance territoriale n'équivaut pas à une reconnaissance de revendications territoriales; elle ne vise pas à créer des divisions entre les paroissiens ni à passer avant les prières de la Messe. Positivement, nous voyons qu'une reconnaissance territoriale peut être une reconnaissance de la relation unique, permanente, historique et ancestrale qui existe entre les Peuples autochtones et leurs territoires traditionnels; une relation qui implique la terre, le climat et les créatures qui y vivent. Elle nous permet d'exprimer notre gratitude envers les peuples dont nous habitons le territoire ancestral; et c'est une manière d'honorer ceux qui ont pris soin de la terre depuis des temps anciens, non pas en tant que propriétaires mais en tant que bons intendants. Elle nous rappelle que tous sont connectés les uns aux autres, à la nature et au Créateur qui nous a tous façonnés.

Une Reconnaissance territoriale peut également être un moyen d'exprimer notre désir de paix entre tous les peuples, et un point de départ dans nos efforts pour acquérir une compréhension plus riche et plus profonde de l'histoire et de la culture autochtones. Elle peut être l'expression de notre volonté de surmonter les injustices systémiques survenues dans notre pays, et une déclaration claire que nous souhaitons connaître la vérité qui mènera ultimement à la réconciliation.

Compte tenu de ce qui précède, il est attendu que les Familles de Paroisses, les services diocésains et tous les groupes relevant du diocèse respectent le protocole suivant :

- Lors des Messes dominicales coïncidant avec ou précédant les dates suivantes, une reconnaissance territoriale sera lue au moment des mots de bienvenue, avant l'annonce du chant d'entrée :
 - i. Le 5 mai Journée nationale de sensibilisation aux femmes et filles autochtones disparues et assassinées ;
 - ii. Le 21 juin Journée nationale des peuples autochtones ;
 - iii. Le 30 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (Journée du chandail orange) ;
 - iv. Le 12 décembre Solennité de Notre-Dame de Guadalupe.

- 2. Lors de la première réunion de chaque commission, comité, conseil ou groupe diocésain, qui marque le début de « l'année pastorale » (de septembre à juin), une reconnaissance territoriale sera lue. Cette pratique aura lieu annuellement, après un mot de bienvenue approprié, mais avant la prière d'ouverture.
- 3. La reconnaissance territoriale à utiliser dans toutes les situations mentionnées ci-dessus sera identique pour l'ensemble du diocèse. Aucune modification n'est autorisée. La formulation suivante devra être employée :

En signe de profond respect envers ceux qui ont pris soin de ces terres depuis les temps anciens, et pour ceux qui les protègent et en prennent soin encore aujourd'hui, nous nous engageons à marcher légèrement sur ces terres, à respecter l'eau et tous les êtres vivants comme des dons du Créateur, et à affirmer notre désir d'établir des relations justes avec tous les peuples, en particulier les peuples autochtones, qui partagent notre foyer commun.

Il est de mon intention que cette politique entre en vigueur à compter de ce jour, le 3 septembre 2025, et qu'elle reste en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit supprimée par moi-même ou par l'un de mes successeurs. De plus, il est attendu que cette politique soit respectée dans toutes les Familles de Paroisses, nos services diocésains et tous les groupes relevant du diocèse de London.

Je suis reconnaissant du travail de notre Comité diocésain pour la Vérité et la Réconciliation, sous la direction de Mme Kathy Furlong, pour avoir présenté la proposition initiale d'une Reconnaissance territoriale. Je veux aussi souligner que le Comité a consulté les groupes autochtones locaux et que cette collaboration nous aide à mieux comprendre les enjeux et à contribuer, par une collecte annuelle, au Fonds pour la Vérité et la Réconciliation. Le diocèse s'est engagé à verser 1,8 million de dollars à ce fonds, que nous recueillons sur une période de cinq ans.

Cette collecte importante, qui exprime la volonté de notre famille diocésaine de faire de la réconciliation une réalité, aide à financer des initiatives locales conçues et supervisées par des groupes autochtones. Toutes les diverses initiatives à travers le pays sont proposées au niveau de chaque diocèse mais approuvées par un comité national composé de personnes autochtones et non autochtones pour s'assurer qu'elles respectent les normes établies dans l'accord entre les évêques du Canada et les leaders autochtones nationaux. Chaque diocèse n'appuie donc que des initiatives locales, en union avec les leaders autochtones locaux. Votre soutien à cette collecte annuelle est une étape importante dans tout le processus de réconciliation. Je vous demande de faire preuve de générosité en faisant votre don cette année. Ensemble, nous pouvons faire de la « vérité et réconciliation » une réalité dans nos communautés.

J'espère que vous avez pu trouver du temps pour vous détendre et prendre des vacances cet été. C'est une période merveilleuse pour retrouver sa famille et ses amis, pour apprécier la beauté naturelle de notre pays, et pour méditer sur la bonté de Dieu. Que Dieu vous bénisse!

Le vôtre dans le Christ,

Mgr R. P. Fabbro, CSB Évêque de London